

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Anne-Marie von Arx-Vernon, François Gillet, Fabiano Forte, Mario Cavaleri, Béatrice Hirsch, Guy Mettan, Nelly Guichard, Michel Forni, Jean-Claude Ducrot, Didier Bonny et Pascal Pétroz

Date de dépôt : 18 février 2009

Proposition de motion

Demandant la création d'un fonds de secours pour aider les PME-PMI à lutter contre la crise

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la grave crise financière mondiale entraînant des conséquences sur l'économie locale ;
- la récession à laquelle l'économie suisse devra, selon les prévisionnistes, faire face ces prochains mois ;
- le fait que le tissu économique genevois est constitué de plus de 20 000 PME et PMI qui, pour un grand nombre d'entre elles, ne connaissent pas de problèmes structurels et ont des carnets de commandes pleins ;
- que ces petites et moyennes entreprises sont particulièrement vulnérables en période de crise ;
- que les délais de paiement, principale conséquence de la crise, affectent sérieusement le fonctionnement des PME-PMI et qu'il en résulte des problèmes de liquidités à court terme les empêchant d'assumer leurs charges salariales et frais généraux ;
- que sans aide financière rapide, ces entreprises et industries sont forcées de licencier du personnel, voire de déposer leur bilan ;

- l'état des lieux des aides aux PME disponibles à Genève, parmi lesquelles il convient notamment de citer des organismes tels que la FAE, la FONDETEC, la FONGIT, GENILEM ;
- le constat que ces organismes offrent une aide au démarrage et à l'entrepreneuriat à moyen et long terme mais ne prévoient pas de crédits-relais pour répondre aux problèmes passagers de trésorerie des PME-PMI confrontées à la crise ;
- l'exemple du plan de relance de l'Etat français octroyant des fonds supplémentaires aux banques et à l'OSEO afin de soutenir financièrement les PME en proie à des difficultés conjoncturelles ;
- les excellents résultats de la BCGe permettant d'entrevoir une augmentation des remboursements de la Banque à l'Etat et d'envisager l'utilisation des rentrées supplémentaires pour aider les PME-PMI en difficulté,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre de toute urgence les mesures qui s'imposent pour créer un fonds de soutien aux PME-PMI en utilisant des structures existantes telles que la Fondation pour l'aide aux entreprises (FAE) ;
- à confier à la BCGe l'alimentation de ce fonds, conformément à sa mission de financement des PME/PMI genevoises et compte tenu des importants afflux de liquidités qu'elle a enregistrés ces derniers mois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le ralentissement de l'économie mondiale a fait suite à l'aggravation de la crise financière et la Suisse, qui vit de l'exportation, ne devrait pas échapper à une phase de récession. L'activité économique subissant, selon les prévisions, un recul de $-0,8\%$ en 2009 puis une légère hausse en 2010 ($+1\%$). Dans ce contexte défavorable, il est certain que les entreprises locales seront confrontées à des difficultés conjoncturelles pour une durée indéterminée, tant il est vrai que la reprise pourrait prendre plus de temps que prévu. Toutefois, au vu notamment de la coordination des mesures de politique monétaire et fiscale au niveau international, les experts estiment que « la probabilité d'une récession mondiale longue et profonde est limitée ».¹

Les aides disponibles à Genève pour les PME-PMI

Les prémisses de la crise commencent à se faire sentir à Genève et de nombreux patrons, inquiets à l'idée de manquer de liquidités, ne savent à quelle porte frapper malgré l'existence de différents organismes ayant pour principale mission l'aide aux petites et moyennes entreprises.

La **Fondetec** a pour but de soutenir la création et le maintien de l'emploi en Ville de Genève. A cet effet, elle dispense cautionnements, aides à la restructuration, prêts directs. Elle prodigue des conseils et assure un suivi de l'entreprise moyennant un « engagement personnel et solidaire au remboursement de la dette ouverte auprès de la Fondetec ».²

La **FAE** (Fondation pour l'aide aux entreprises) s'adresse aux entreprises domiciliées dans le canton de Genève. Elle n'accorde pas de prêts directs se limitant à l'octroi de cautionnements de crédits commerciaux, au renforcement de fonds propres par le biais de prise de participation ou au financement d'audits. Outre la Fondetec et la FAE, il convient de citer la **FONGIT**, **GENILEM**, institutions ciblant leur aide sur les PME en démarrage ou en première phase de développement d'activité le plus souvent à caractère innovant. Ainsi que l'Office genevois de cautionnement mutuel, la

¹ Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), *La conjoncture suisse prise dans la tourmente de l'économie mondiale*, Berne, 16 décembre 2008.

² <http://www.fondetec.ch/>

Caisse des prêts sur gage, le cercle d'investisseurs privés Bisange et l'antenne genevoise de l'Association solidarité et création d'entreprise (AESCE).

Bien que ces institutions publiques, parapubliques et privées contribuent d'une façon ou d'une autre à l'essor et au dynamisme de l'économie genevoise, elles sont, compte tenu de leurs attributions et cahiers des charges, dans l'incapacité de répondre aux situations d'urgence, caractéristiques des périodes de crise. Raison pour laquelle nous pensons qu'il est indispensable de mettre sur pied une structure « légère » opérationnelle de suite.

PME-PMI dans la crise: nécessité d'un fonds ad hoc

En temps de crise, les banques, qui ont souvent aussi des problèmes de trésorerie, ne sont pas prêtes et rechignent à accorder des soutiens financiers aux entreprises et aux particuliers. Faute de garanties suffisantes. Cette situation n'arrange en rien les affaires d'entreprises et industries saines dans l'attente de rentrées d'argent. Les délais de paiements, principale conséquence de la crise, rendent généralement la vie dure aux entrepreneurs qui, après avoir épuisé leurs réserves, peinent à assurer les salaires et autres frais généraux.

De notre point de vue, il est possible de remédier à ce genre de situation en instituant un fonds complémentaire géré par une fondation. Plus précisément une cellule-relais souple et simple, formée de gens compétents que l'on adjoindrait à la FAE ou à la Fondotec (beaucoup de PME sont installées en Ville de Genève) pour venir à bout des problèmes des PME-PMI. En prenant des garanties sur des factures existantes et / ou en fonction des carnets de commandes ou en accordant des crédits en blanc avec des taux d'intérêts bas remboursables annuellement.

S'agissant de la dotation de ce fonds, un capital constitué par des apports de la BCGe et de l'Etat serait envisageable. La participation de la BCGe n'étant qu'une reconnaissance de l'aide apportée par l'Etat de Genève lors de la débâcle de l'établissement bancaire. Il conviendrait donc de demander à la BCGe, qui enregistre actuellement d'excellents résultats, un effort supplémentaire pendant la durée de la crise et d'affecter, au moment de la dissolution de ce fonds, la somme restante au remboursement de la dette de l'Etat. Juste retour des choses envers l'exécutif cantonal qui a su prendre les mesures anticycliques de lutte contre la crise qui s'imposaient en décidant d'augmenter les investissements.

Mesdames et Messieurs les députés, des solutions rapides et concrètes pour assurer aux PME-PMI un « volant » de trésorerie existent et au vu de ce qui précède, nous vous demandons de faire bon accueil à cette motion.